

*Il n'y a pas d'avenir
sans mémoire.*

Elie Wiesel



N° 16 - Juin 2013

www.camp-rieucros.com

Une simple liste...

Sommaire

- ◆ Page 1 : édito « *Une simple liste...* »
- ◆ Pages 2 et 3 : la maternité d'Elne, berceau de l'humanité
- ◆ Page 4 : Elisabeth Eizenbenz
- ◆ Pages 5 et 6 : le terrain du camp de Rieucros
- ◆ Page 7 : les nouvelles et convocation AG

C'est une liste, une simple liste. Une soixantaine de noms tapés à la machine sur deux feuilles, du papier très fin utilisé en 1942.

Pas d'en-tête administratif mais un simple titre en haut de la page : "*Liste des Juifs Recensés (Rieucros)*".

À côté de chaque nom, la nationalité. Polonaise, autrichienne, allemande, hongroise, roumaine, russe... Toutes femmes, toutes étrangères.

Cette liste qui se trouve aux archives de Mende, ne pourrait être qu'un des nombreux documents

du recensement des juifs ayant eu lieu sur le territoire français à partir de 1941.

Mais sur la deuxième page, à la fin de la liste, est ajouté, à la plume : "Mende le 21 août 1942".

Or, à cette date, le camp de Rieucros a déjà été transféré avec ses internées au camp de Brens, dans le Tarn, depuis déjà 6 mois...

À quoi sert-il d'écrire, à Mende, une liste des juifs de Rieucros alors que le camp n'existe plus ?

Seulement 5 jours plus tard, le 26 août 1942, le camp de Brens, comme tous les camps d'internement Français, servira de "vivier" aux grandes rafles de juifs d'août 42.

31 femmes juives sont raflées à Brens ce jour-là. Elles seront déportées à Auschwitz : au moins 9 d'entre elles figuraient sur la liste.

Je ne sais pas précisément à quoi cette liste a servi, même si elle semble évidemment être un rouage dans le processus de la déportation.

Comme de nombreux documents des archives qui ont été écrits par une personne inconnue dans un but inconnu, cette liste nous pose plus de questions qu'elle ne propose de réponses.

Il faut noter que la liste comporte des erreurs. Celui qui a écrit ce document était mal informé : au moins deux femmes sur la liste ne sont déjà plus internées en ce 21 août 42.

D'autre part, certaines détenues de la liste n'ont pas été déportées.

Pourquoi celles-ci et pas celles-là ?

Enfin, il y a des noms sur la liste dont on ne trouve trace nulle part ailleurs.

L'image que nous renvoie cette liste est celle de notre connaissance parcellaire de l'histoire. Elle pousse à la modestie quant à l'interprétation des événements.

J'en tire un avertissement à juger le présent à l'aune du passé.

Mais il reste qu'une liste a bien été écrite, des détenues juives de Rieucros, 5 jours avant leur rafle ; qu'il a fallu que quelqu'un l'écrive. Cette liste nous appelle également à la vigilance.

Pierre Sandouly

La maternité suisse d'ELNE (Pyrénées Orientales), berceau d'humanité

Mars-avril 1939. 600 000 Espagnols, femmes, enfants, vieillards, soldats passent la frontière, épouvantés par la soldatesque franquiste qui les poursuit. Depuis l'automne 1938, le gouvernement et les autorités françaises savaient l'Espagne Républicaine vaincue par le coup d'État de Franco. Tout le monde s'attendait à une catastrophe humanitaire : rien n'a été préparé... Au contraire, la bourgeoisie française, la presse conservatrice et bien-pensante, le gouvernement radical socialiste de Daladier vont enfermer ces réfugiés dans des camps à Rivesaltes, Argelès et Saint-Cyprien...

Argelès et Saint-Cyprien, une bande de sable longeant la mer ; des barbelés enferment ces camps, des gendarmes montent la garde ; aucune tente, aucun baraquement, rien pour se protéger de la tramontane ou du vent de mer ; les réfugiés font des trous dans le sable pour tenter de se protéger.

Infirmière suisse, Elisabeth Eidenbenz a été profondément marquée par la guerre d'Espagne ; elle vient de passer trois ans aux côtés des civils républicains : ces camps la glacent d'horreur ! De nombreuses femmes sont jeunes, des dizaines sont enceintes. La mortalité infantile frôle les 100 %. Elisabeth Eidenbenz, soutenue par le *Comité Français de Secours aux Enfants* et la *Croix-Rouge suisse*,

décide de louer le manoir d'En Bardou et d'en faire une maternité. En cet automne 1939, les négociations avec les autorités préfectorales sont difficiles mais elle

obtient le droit de faire sortir des femmes des camps, leur permettant d'accoucher dignement.



Pendant quatre ans, Elisabeth Eidenbenz et son équipe maintiennent la maternité d'Elne. Elisabeth parcourt les camps où sont enfermés des républicains espagnols et surtout des juifs. Elle discute, argumente pour permettre à des femmes de venir accoucher au manoir d'En Bardou. Elle doit négocier avec la Préfecture et les services municipaux d'Elne. Elle doit trouver du lait pour les enfants, de la nourriture pour son équipe et les mamans accueillies. Elle doit éviter les pressions de la *Croix-Rouge suisse* qui ne voit pas toujours d'un bon œil l'existence de ce havre. Toujours aux aguets, en contact avec la Résistance, elle doit prévenir les mamans lors des visites de la police française ou des autorités allemandes. Grâce à ces actions

de 600 femmes espagnoles, juives, tziganes, les femmes pourchassées parce que résistantes, vont pouvoir mettre au monde leurs enfants. Au premier étage, salles de repos et de travail. Un escalier étroit mène au second : des dizaines de berceaux profitent de la lumière et du soleil qui traversent l'énorme dôme de verre. Parfois, des papas sont cachés dans des fermes proches. Toujours et toujours, il faut veiller à la sécurité de ces femmes et des nourrissons. Chaque naissance est répertoriée sur l'état-civil de la commune, la plupart des noms sont faux.. Rusée, Elisabeth Eidenbenz n'indique pas les vrais noms des femmes déjà répertoriés



"Les journées sont chargées. A sept heures les mères donnent la tétée et terminent leur toilette jusqu'à l'heure du petit déjeuner. Sous la direction d'une infirmière elles apprennent à soigner leurs enfants, à les laver et les baigner. L'aide alimentaire extérieure et la production du jardin pourvoient aux besoins de la maternité. La vie s'organise sur les trois étages du château: les femmes les plus valides donnent le sein aux enfants malades. Madrid, Salamanque, Barcelone... Toutes les mamans dorment à deux ou trois dans des chambres portant le nom de villes espagnoles. Leurs bébés, regroupés dans une grande salle circulaire, sont couchés dans des corbeilles d'osier. [...]"

La situation la plus triste est celle des Israélites. Toujours poursuivis, toujours dans la peur d'être arrêtés... Plusieurs fois nous avons eu la police allemande dans notre maison et pendant des semaines cette atmosphère de panique a duré : ne jamais dormir tranquillement, ne pas oser sortir de la maison, voir derrière chaque personne un espion ou quelqu'un qui vous veut du mal... devant nos yeux, nous voyons se perdre les valeurs humaines les plus grandes. Comment faire face à tous ces problèmes sans désespérer et sans perdre patience ? Comment aider toutes ces victimes de la guerre, les encourager, leur donner la force morale pour affronter la vie ? Où prendre les forces pour qu'une mère puisse remplir aussi en ces circonstances son devoir envers ses enfants ? [...] Des listes étaient dressées, et encore des listes...chacun tremblait à la pensée que son nom pourrait se trouver sur une liste..."

Extrait du journal d'Elisabeth Eidenbenz

sur les registres de Rivesaltes. La maternité d'Elné est fermée en avril 44 par les Allemands : une partie des nourrissons est confiée à la pouponnière de Banyuls. Des mamans et leurs bébés trouvent refuge en Lozère. Pendant plus de quarante ans cette merveilleuse histoire est tombée dans l'oubli le plus total. Grâce au nouveau propriétaire du domaine et au jeune maire d'Elné, Nicolas Garcia, elle ressuscite. Elisabeth Eidenbenz a été nommée « Juste parmi les Nations »; elle est décédée en mai 2011. Elle avait retrouvé avec une très grande émotion le lieu de son engagement.

Plusieurs manifestations et expositions accueillent les visiteurs au domaine d'En Bardou. Un indispensable travail de mémoire est en cours. Entre autres pour collecter noms et souvenirs des enfants nés durant cette apocalypse; plus de 150 enfants sur les 597 de 22 nationalités différentes ont été retrouvés. Le lieu vient d'être réhabilité : il sera rouvert au printemps.

Elisabeth Eidenbenz

Elle naît à Wila (Suisse) en 1913 dans une famille engagée dans les mouvements pacifistes chrétiens ; son père est pasteur protestant. En 1937, jeune institutrice préoccupée par le sort des populations espagnoles confrontées à la Guerre Civile, elle part, dans le cadre du Service Civil International, avec l'organisation "Aide Suisse aux enfants d'Espagne" porter secours aux populations les plus fragiles de ce pays. Pendant 2 ans, elle apporte aide alimentaire et soins dans les zones contrôlées par la République puisque le général Franco a refusé l'aide dans les zones qu'il contrôle. Mais à mesure de l'avancée des troupes franquistes, elle se trouve repoussée avec ses collaborateurs en Catalogne et bientôt elle doit refluer jusqu'en France avec les centaines de milliers de réfugiés lors de l'exil des républicains espagnols fin janvier - début février 1939.

Elle reconvertit un manoir désaffecté à Elne en maternité pour enfants, femmes enceintes et jeunes mères à partir de novembre 1939. Le fonctionnement reposait au départ sur les dons affluant de toute l'Europe, mais à partir du début de la Deuxième Guerre mondiale, ces dons se raréfièrent, et des réfugiés commencèrent à affluer venant de France et même de toute



l'Europe. De ce fait, à partir de 1942, la maternité passe sous la responsabilité de la Croix-Rouge suisse pour continuer de fonctionner. Par neutralité elle ordonne de ne pas se mêler des affaires intérieures de la France. Il devient donc interdit d'offrir refuge à des réfugiés politiques, en particulier les juifs. Elisabeth Eidenbenz ne cède pas, quitte à entrer en conflit avec la direction suisse qui la sanctionnera à la Libération, et décide de falsifier les identités des patients pour contourner cette règle. Malgré une surveillance de la Gestapo, 400 enfants espagnols et 200 enfants juifs furent sauvés.

Lorsque la Gestapo débarque, à partir de novembre 1942, au château pour appréhender les femmes juives, Elisabeth Eidenbenz leur répond "*Hier ist Schweiz!*" (*Ici c'est la Suisse*) devant des nazis ébahis de rencontrer une résistance aussi farouche. Mais elle se souviendra aussi de son impuissance lors de l'arrestation d'une jeune femme juive allemande par la Gestapo durant l'été 1943. En avril 1944, les Allemands ne leur laissent que trois jours pour fermer l'établissement. Elles trouvent à nouveau refuge à Montagnac dans l'Aveyron. La Seconde Guerre mondiale s'achève bientôt. La directrice retourne en Suisse. Après la guerre, elle s'installe en Autriche et s'occupe d'enfants de réfugiés d'Europe de l'Est.

Son œuvre humanitaire commença à être reconnue en 2002, quand plusieurs livres furent écrits pour relater ces événements.

MUTATIONS DES PARCELLES AYANT CONSTITUE LE CAMP DE RIEUCROS

Il s'agit ici de déterminer les propriétaires en 1939 des parcelles concernées par le camp.

En confrontant différents documents (plan de l'époque du camp, plan napoléonien, plan cadastral actuel...), il apparaît que le périmètre du camp de Rieucros tel qu'il a été délimité en 1939 comprend les parcelles 1067 à 1073, et 1080 et 1081. Ces parcelles sont constituées de terres de labour et bois de coupe, et deux bâtiments :

- l'un, le n° 1071, appelé aussi « château », mais également « maison des professeurs » parfois « maison des maîtres » (il s'agit de la maison des professeurs du Grand Séminaire où ceux-ci venaient se reposer) entouré d'une parcelle cadastrée 1070 ;

- l'autre, cadastré 1072, un bâtiment avec terrasse appelé « maison des élèves » (du Grand Séminaire), servant également de maison de campagne et repos pour ces derniers.

Au Nord de la parcelle 1073 se trouve une source qui alimente à la fois le Grand Séminaire et les deux bâtiments précités.

Ce domaine, anciennement appelé Toussaint-Rieucros (parfois, pour ce qui est des seuls bâtiments : Rieucros-de-Rieumenou) appartenait depuis le X^{IV}e siècle à la Mense épiscopale, et ce jusqu'à la loi du 9.12.1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui prévoit la reprise des biens de l'Eglise au profit de l'Etat, c'est à dire une expropriation décidée par voie législative.

Anticipant l'expropriation, l'Eglise a consenti à une Société Anonyme Immobilière de MENDE (SAIM), émanation de l'Eglise en vue de la gestion de son patrimoine (notamment propriétaire du Grand Séminaire), un bail de 18 ans signé le 21.06.1905, octroyant l'usage de la source : ce faisant, l'alimentation en eau du Grand Séminaire était ainsi assurée après le transfert à l'Etat de la propriété où se situait la source.

C'est dans ce contexte que l'Hôpital Hospice de MENDE, personne morale de droit public mais distincte de la municipalité, administrée par une Commission administrative présidée par le Maire de MENDE en exercice, se porte candidate à l'attribution des parcelles.

En 1921, l'HHM décide de vendre les parcelles aliénables (celles qui sont productives : terres arables, pâturages, coupes de bois). Cette vente est autorisée par un décret de janvier 1923, et effectuée le 5 février 1923, au profit de la SAIM (dont le bail arrivait à expiration).

De 1923 à 1944, nous nous trouvons donc avec deux propriétaires :

- la SAIM pour la partie Nord du domaine : parcelles 1067, 1076, 1077 (cette parcelle comportait un corps de ferme) 1078, 1079 et partie Nord de la parcelle 1073.

- L'HHM demeurant quant à elle propriétaire des parcelles 1067, 1068, 1069, 1074, 1075, 1080 et 1081, c'est à dire du Sud du domaine comprenant les bâtiments (maison des professeurs et maison des élèves avec terrain, terrasse et cours attenants). Il sera cependant précisé que l'HHM se réservait 3m³ d'eau jour pour continuer à alimenter la partie dont elle demeurait propriétaire au Sud du domaine, et notamment les deux bâtiments. Le 23.06.1927, un bail a été consenti par l'HHM sur ces deux bâtiments, au profit de l'école de Théologie (c'est à dire le Grand Séminaire), pour une durée de 12 années (se terminant donc le 1er.07.1939).

Fin 1938, lorsque le préfet de Lozère BIZARDEL sollicite la Commune de MENDE et l'HHM afin d'installer sur le domaine ce qu'il appelait alors un « centre d'accueil des réfugiés politiques de

nationalité étrangère », l'Eglise était alors propriétaire du Nord du domaine (5 parcelles) et occupait à bail les bâtiments, avec jouissance de fait des terres alentours.

L'intention de l'Etat est de procéder à une quasi réquisition des lieux. Plusieurs projets de bail sont rédigés, jamais signés par l'Etat qui ne versera aucun loyer (celui prévu dans les projets était de 1 F/an), alors même que l'HHM contribue pour 15 000 F de l'époque aux réparations et aménagements du futur camp !

L'Eglise est de ce fait invitée à quitter les lieux : une délibération de la Commission administrative de l'HHM du 21.12.1938 mentionne de façon lapidaire : « Demande au locataire de reprendre les lieux, à défaut ils seront réquisitionnés » !

Et de fait, dès le 21 janvier 1939, date d'ouverture du camp, l'Etat se substitue à l'Eglise en continuité du bail et ce jusqu'au 1er.07.1939 : au-delà l'occupation s'effectuera sans bail jusqu'à la fermeture du camp en février 1942.



Ainsi, lorsqu'en janvier 1939 le camp reçoit les premiers internés, le camp est constitué des seules parcelles appartenant à l'HHM (celles qui ne pouvaient pas être aliénées). La source, toujours propriété de la SAIM, continuera cependant à alimenter pour partie le camp, même si elle viendra souvent à manquer. Durant l'existence du camp, le Diocèse n'est donc pas propriétaire des terrains, et n'a pas eu à se prononcer sur leur utilisation - comme, du reste, les propriétaires légitimes semble-t-il.

Après la fermeture du camp en février 1942, l'évêque de MENDE tente de récupérer les bâtiments et terrains, ce à la faveur d'une loi du 15.02.1941 autorisant les associations diocésaines à récupérer certains biens expropriés en 1905.

C'est ainsi qu'un décret du 28 février 1944, émanant donc du gouvernement de Vichy, autorise la rétrocession au Diocèse de la partie du domaine attribuée en 1912 (la partie non productive) ; l'acte de mutation est réalisé le 17 mai 1944. Le reste des parcelles est cédée au Diocèse par acte 17 juin 1944, du même gouvernement de Vichy. L'expropriation consécutive à la loi de 1905 est donc effacée.

La seule difficulté tenant à un bâtiment situé à l'entrée du camp et servant de conciergerie, construit en 1941 par l'Etat qui en était donc propriétaire et pour lequel le préfet en demandait le prix de 50 524 F de l'époque !

Résumé d'après l'étude réalisée par Michel Chomiac et présentée à l'Assemblée générale du 16 juillet 2011

Les nouvelles

- Nous nous sommes réunis le 18 février à Mende. Le but principal était de parler de l'organisation du spectacle du 9 mars.
- Spectacle du 9 mars intitulé « Ferrat, les poètes ... » par la compagnie Sol y Fuego. Grand succès de ce spectacle avec plus de 400 personnes. Nous avons décidé à l'AG 2012 de ne pas faire payer l'entrée et de laisser un chapeau et les gens ont été généreux.
- Le dépouillement des CD fournis par les Archives continue : il en reste environ 6.
- Nouvelle réunion le mardi 28 mai en vue d'organiser l'AG. Rencontre aussi avec Aurélie Jalouneix en charge du futur musée de Mende afin de voir quelle place peut être faite pour la mémoire du camp de Rieucros.
- Nouvelle édition du dépliant du camp.



ASSEMBLEE GENERALE

de l'association « Pour le Souvenir de Rieucros »

Mardi 16 JUILLET 2013

A MENDE école Michel del Castillo (1 faubourg Montbel, face à l'Intermarché) A 14 h 30

Possibilité de se garer dans la cour de l'école

Ordre du jour :

- - Rapport d'activités
- - Bilan financier
- - Projection d'un travail réalisé en 1975 (diapo/cassette audio) sur le camp de Rieucros avec témoignages enregistrés (Odette Capion-Branger en particulier).
- - Questions diverses

18 H : dépôt de gerbes à la stèle de Rieucros